Rapport d'activités 2017

Poitou-Charentes Nature

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
MEMBRE

année 2017
AG du 13 juin 2018

Poitou-Charentes Nature
Anc. Union Centre Atlantique des Associations de Protection de la Nature

14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte

☏ 05 49 88 99 23

www.poitou-charentes-nature.asso.fr pc.nature@laposte.net

Sommaire

❶ PATRIMOINE NATUREL 5

- Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) 5
- Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) 5
- Réserve Biologique Intégrale Oléron-St Trojan 5
- Projet Valoribois 7
- Certification Forestière 7
- Le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) 7
- Agriculture 7
- Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale 8
- Protection phytosanitaire 8
- Prise en compte de la continuité écologique à l'échelle des infrastructures routières du Poitou-Charentes9
- Programme pédagogique régional TVB 10
- Rencontres naturalistes en Poitou-Charentes 11
- Edition - Connaissance des Lépidoptères diurnes de Poitou-Charentes 11
- Grand rhinolophe et trame verte bocagère en Poitou-Charentes : étude des facteurs environnementaux influant sur la dynamique de la population 11
- Connaissance, évaluation et valorisation de la biodiversité de la haie 14
- Les oiseaux en hiver : dynamisation du réseau bénévoles et rédaction d'un cahier technique 14
- Atlas des Sauterelles, Grillons et Criquets de Poitou-Charentes 15
- Atlas des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes 16
- Enquête sur 3 mammifères protégés : le Muscardin, le Campagnol amphibie et la Crossope aquatique . 17
- Médiation, information et de conservation de l'Alyte accoucheur en Poitou-Charentes 17
- Elaboration de la Liste rouge de la faune, de la flore et de la fonge menacées en Poitou-Charentes 18
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) 18
- Programme LIFE et Plan National d'Action Grande Mulette 18
- Rapportage des données naturalistes de Poitou-Charentes 2013-2017 18

❷ EAU 19

- Les réunions et actions externes 19
- Sur la qualité de l'eau : 19
- Sur la gestion quantitative de l'eau, nous avons participé : 19
- Bassin Boutonne : le SAGE Boutonne et son projet de territoire 19
- SAGE Thouet 20

❸ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 20

- Plan de Développement Régional Rural (PDRR) 20
- LGV TOURS-BORDEAUX 21

❹ ENVIRONNEMENT (divers) 22

- Conférence régionale santé et autonomie (CRSA) Nouvelle-Aquitaine 22

❺ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT 22

- Festival de Ménigoute 22
- Dispositif d'alerte sur les enjeux de biodiversité 22
- Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) 22

❻ RELATIONS EXTÉRIEURES 23

- Représentation et travaux au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) 23
- Conseil Régional 23
- Services de l'État 23
- Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement (Ifrée) 23
- Observatoire régional de l'Environnement (ORE) 24
- Confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA) 24
- France Nature Environnement 24
- Directeurs des associations FNE 24
- Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) 24

❼ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION 25

- Vie associative 25
- Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif 25
- Réunions 25
- Radio RCF Poitou 25
- Presse 25
- Site internet 25

En couverture :

Les premières rencontres naturalistes de Poitou-Charentes, un moment fort de l'année 2017. *Photos Bruno Fillon*

Rédacteurs *:*

Alexandre BOISSINOT (AB)
Anne-Marie ROUSSEAU (AMR)
Bruno FILLON (BF)
Barbara PUAUD (BP)
Catherine DEMARCQ (CD)
Dominique PIOU (DP)
Éric BRUGEL (EB)
Florian DORE (FD)
Fabien MERCIER (FM)
Gustave TALBOT (GT)
Jacques BRIE (JB)
Laura OLLIVIER (LO)
Lucie TEXIER (LT)
Maxime BLANCHET (MB)
Miguel GAILLEDRAT (MG)
Marie LEGRAND (MLD)
Maxime LEUCHTMANN (MLN)
Michel LEVASSEUR (MLR)
Moea LARTIGAU (MLU)
Michel METAIS (MM)
Olivier BOURGEOIS (OB)
Olivier ROQUES (OR)
Pierre GUY (PG)
Solange FRADET (SF)
Virginie BARRET (VB)
Yvan ZANETTE (YZ)

Coordination *: Olivier BOURGEOIS*

Mise en page *: Bruno FILLON*

Flambé, photo de Guillaume Fontaine, extraite du livre Papillons de jour du Poitou-Charentes

Commissions auxquelles participe Poitou-Charentes Nature :

- ✓ Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- ✓ Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- ✓ Plan de Gestion des Etiages Charente
- ✓ Commission Locale de l'Eau SAGE Charente
- ✓ Commission Locale de l'Eau du SAGE Boutonne
- ✓ Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet
- ✓ Unité de Valorisation Energétique de Grand Poitiers
- ✓ Commission de Suivi de Site de Gizay
- ✓ Commission de Suivi de Site de Clérac
- ✓ Plan Régional Santé Environnement - PRSE
- ✓ Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations
- ✓ Groupe de travail plan d'action campagnol
- ✓ Comité de suivi des fonds européens
- ✓ Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER)

dont pour le compte de FNE Nouvelle-Aquitaine :

- ✓ Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie - CRSA
- ✓ Comité Régional de l'Installation et de la Transmission – CRIT
- ✓ Commission Régionale de la Forêt et des produits forestiers Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique – CRAE
- ✓ Commission Régionale Transfert de Connaissances et Innovations – CRTCI
- ✓ Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Végétale et Animale – CROPSAV
- ✓ Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural

Conseils d'administration, collectifs, groupes de réflexion et de travail partenariaux… auxquels participe PCN :

- ✓ Comité de suivi et Comité de pilotage stratégique (CPS) LGV
- ✓ Commission pesticides et matières fertilisantes
- ✓ PEFC (reconnaissance des certifications forestières)
- ✓ Espace Régional de Concertation
- ✓ Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel
- ✓ Bureau et Conseil d'Administration du CREN
- ✓ Bureau et Conseil d'Administration de l'ORE
- ✓ Bureau et Conseil d'Administration de l'Ifrée
- ✓ Bureau et Conseil d'Administration de FNE Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat - AREC
- ✓ Coordination Environnement et Développement Durable
- ✓ Directoire groupe agriculture FNE
- ✓ Plan National d'Action Grande Mulette
- ✓ Coordination FNE Loire Bretagne
- ✓ Agence Régionale de la Santé
- ✓ Service Régional de l'Alimentation
- ✓ Société d'Aménagement Foncier et Etablissement Rural

❶ PATRIMOINE NATUREL

- **Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN)**

Depuis 1993 le CREN, par son action, contribue à « la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Poitou-Charentes qui représentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquable et de tout site à valeur paysagère remarquable. »
Depuis avril 2001 une convention cadre précise le « partenariat technique pour la gestion des sites du conservatoire d'espaces naturel de Poitou-Charentes » entre le Conservatoire et Poitou-Charentes Nature.
Les éléments de bilan relatifs à l'activité du CREN en 2017 qui concernent : la maîtrise foncière et d'usage (acquisitions, baux et conventions d'usage), les actions de diagnostic et de suivi, les travaux de restauration, d'aménagement et de gestion, seront précisés lors de la prochaine AG du CREN en juin 2018.
Pour ce qui concerne l'administration de l'association CREN, le conseil d'administration a été renouvelé en 2016 avec la nouvelle organisation des Région. Au sein de ce conseil, PCN compte 3 représentants, deux d'entre eux siégeant au bureau. Avec les mouvements de personnel survenus en 2017 l'équipe salariée du CREN est composée de 16 femmes et 18 hommes.
En 2016 les Conservatoires des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes se sont engagés dans la construction d'un projet commun dans le cadre de la région Nouvelle Aquitaine (démarche COCEN). Cette démarche devrait permettre l'évolution des 3 CEN vers une organisation commune. En décembre 2016 le CA de PCN a voté pour préciser sa position en réponse à la demande de Vienne Nature sur ce sujet : « Les administrateurs de Poitou-Charentes Nature jugent prioritaire la protection du foncier et se prononcent sur un Groupement d'Intérêt Public recevant la propriété des espaces naturels acquis par les trois structures. Les conservatoires des trois anciennes régions resteront administrés par les associations existantes et leurs Conseils d'Administration ».
La réunion du 26 janvier 2017 à Talence devait voir la concrétisation d'une démarche souhaitée par la Région, mais les CEN d'Aquitaine et du Limousin ont refusé de s'engager dans ce sens, préférant par la suite se regrouper en une structure associant leurs deux entités qui conservent leur statut associatif sans le CREN Poitou-Charentes. Selon l'étude juridique réalisée par la Région Nouvelle Aquitaine l'agrément État Région doit être porté par une structure régionale ...
En 2017, à plusieurs reprises, il a été fait état par le CREN de la responsabilité des APNE dans le retard de la rétrocession de la gestion des terres acquises dans le cadre de la LGV. Une demande de rencontre entre les représentants de PCN (dont les trois membres de PCN membres du CA du CREN), le Président et la Directrice du CREN, demeure sans suite.

YZ

- **Conseil National de Protection de la Nature (CNPN)**

Michel Métais a été désigné pour siéger au CNPN, ce qui nous permet de faire remonter un avis sur les dossiers locaux examinés en séance.

BF

- **Réserve Biologique Intégrale Oléron-St Trojan**

Le premier comité consultatif de gestion s'est tenu le 19 mai 2017, au siège de la Communauté de communes de l'Ile d'Oléron, à St Pierre d'Oléron.

A. Auffret, directeur de l'ONF, introduit la réunion en précisant que la décision de création de la Réserve Biologique Intégrale (RBI) Oléron-St Trojan remonte à plus de 10 ans. L'arrêté portant création a été signé par les tutelles (Agriculture et Environnement) en novembre 2016 et vaut approbation du premier plan de gestion (2014-2023). La RBI d'Oléron-St Trojan, plus grande réserve dunaire des 4 existantes sur le littoral Atlantique, correspond à un engagement volontaire de l'ONF en accord avec les tutelles et contribue ainsi à l'objectif affiché par l'ONF d'une augmentation des surfaces protégées. Elle est en cohérence avec le site Natura 2000 d'Oléron. L'objectif principal de cette RBI est la libre expression des processus d'évolution naturelle d'écosystèmes dunaires et d'habitats associés du littoral atlantique, à des fins de préservation (voire d'accroissement) de la diversité biologique et d'amélioration des connaissances scientifiques.

Y. Rolland développe ensuite les objectifs indiquant que l'ONF espère recueillir, à cette occasion, des informations transposables à la sylviculture des forêts littorales. Il présente ensuite les principales caractéristiques de la RBI d'Oléron-St Trojan et les grandes lignes du plan de gestion.

Les 157 ha de cette RBI s'inscrivent dans un quadrilatère d'environ 600 m de large sur un peu plus de 2,5 km de long entre la plage de la Giraudière où l'érosion est très active, et le centre de St Trojan, parallèlement à la piste cyclable qui mène à la plage.

Ce périmètre, en vert clair sur la carte ci contre, recoupe d'ouest en est le schéma classique du système dunaire : dune blanche peu végétalisée (5ha), dune grise stabilisée à végétation rase (7ha), dune boisée "ancienne" à pin maritime et chêne vert (97 ha), dune boisée régressant vers dune grise (12ha), mais aussi d'autres formations (robinier-8ha ; aulnaie-peupleraie-25 ha). Signalons aussi quelques mares interdunaires dans des micro-dépressions humides.

L'ONF présente très rapidement les résultats d'inventaire déjà réalisés essentiellement en interne. Les inventaires floristiques ont fait l'objet de plus de travaux que les inventaires faunistiques qui demeurent encore fragmentaires. La RBI abrite 126 plantes vasculaires, dont 10 font l'objet d'un classement de protection (dont *Dianthus gallicus*, *Omphalodes littoralis*, *Epipactis phyllanthes*, *Liparis Loeselii*, *Linaria thymifolia*…) et 15 ont été introduites (Yucca, Ailante, Robinier…) et 129 taxons fongiques. L'inventaire des Bryophytes et Lichens est partiel, aucun taxon patrimonial n'a encore été découvert. Aucune espèce patrimoniale ne semble pour l'instant menacée par l'évolution naturelle du milieu ; le cynoglosse des dunes (*O. littoralis*) et le lézard ocelé (*Timon lepidus*) constituent des espèces emblématiques de cette zone.

Les objectifs affichés par l'ONF sont multiples : libre expression de la dynamique naturelle, préservation et accroissement de la diversité naturelle, amélioration des connaissances scientifiques… Pour les atteindre, il est prévu une surveillance active des espèces invasives, une préservation du milieu par une limitation de la fréquentation et une préservation de l'équilibre faune-flore par une régulations des ongulés. Un suivi continu du milieu permettra d'appréhender la réaction des différents habitats à l'érosion (suivi notamment des populations de cynoglosse des dunes et de lézard ocelé), l'évolution de la composition faune/flore, le comportement des essences forestières (maturation forestière, changement climatique, dépérissement et pathogène)

L'ONF est l'organisme gestionnaire de la RBI. Le comité consultatif (non prévu à l'arrêté de novembre 2016) se réunira 1 à 2 fois par an, voire plus si nécessaire ou demande explicite ; il donne son avis sur le programme d'action qui prévoit pour l'instant l'interdiction de la chasse au petit gibier, l'accueil possible de visites guidées, la pose de 5 panneaux d'information et d'une vingtaine de panneaux d'interdiction aux points d'entrées, le maintien de la piste centrale (qui traverse la RBI dans le sens nord-sud) pour des raisons de sécurité et son ouverture partielle (tourisme équestre, gestion de la RBI dont chasse aux ongulés), l'entretien des grillages coté dune, un entretien très minimaliste des linéaires. A des fins de régulation de populations d'ongulés, les tirs en battues collectives sont possibles mais l'agrainage est interdit. Dans les zones passibles de fréquentation, des abattages de sécurité sont possibles. C'est donc une protection "assez soft" du milieu qui est progressivement mise en place par le gestionnaire.

Des études de suivi de l'évolution de la faune et de la flore seront réalisées mais toutes ne sont pas encore calées, notamment en termes de fréquence et d'intensité du suivi. Tout organisme susceptible/désireux de participer à l'effort d'inventaire est bienvenu (demande à déposer auprès de l'Agence de Poitiers). L'ONF a prévu de mettre en œuvre le Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF), qui est le standard national pour le suivi des peuplements forestiers largement mis en œuvre au sein des réseaux des RBI et des Réserves Naturelles. L'installation de 100-150 placettes permanentes, échantillonnées tous les 10 ans, devrait permettre à la fois une bonne évaluation de l'état initial de la RBI et un suivi de la dynamique des peuplements dans le temps et dans l'espace, suivi particulièrement fin en ce qui concerne l'origine et le type de bois mort.

Au final, les participants à cette réunion ont accueilli cette RBI sans enthousiasme, mais sans réelle animosité ; l'ONF a probablement largement explicité son projet en amont. Les chasseurs font part de leur inquiétude et réserves. Ils craignent notamment de ne pas pouvoir atteindre leur quota, le gibier risquant de se réfugier dans la RBI. L'ONF répond que le tir en battue collective est bien autorisé et que des discussions sur des aménagements à l'extérieur de la RBI restent possibles. L'ONF reconnaît en outre la nécessité de communiquer largement sur la RBI. Les élus et le directeur de l'OT, s'ils sont effectivement demandeur d'une information vers les publics intéressés, souhaitent malgré tout une communication non anxiogène, arguant qu'une accumulation de réglementations est souvent mal vécue par le public (on ne peut plus rien faire !). L'ONF s'est engagé à poursuivre la mise en place de la RBI en parfaire harmonie et concertation avec les partenaires.

Commentaires personnels : la RBI de St Trojan s'inscrit dans le projet ONF affiché depuis 20 ans de constituer un réseau représentatif de tous les types d'habitats forestiers existant en France. A ce titre une

RBI représentative des milieux dunaires n'est pas aberrante. Celle de St Trojan déroge cependant à certaines règles affichées à l'époque, à savoir la conservation de rares noyaux de forêts subnaturelles, sans exploitation depuis au moins 50 ans. De tels noyaux n'existent probablement pas en France dans les forêts dunaires, d'où ce choix qui peut paraître surprenant d'une mise en réserve d'un noyau forestier artificiel et relativement récent, au milieu d'une zone N2000 fortement fréquentée. Ce choix induit des contraintes fortes qui ne seront pas forcément faciles à gérer par le gestionnaire. L'absence de gestion et de récolte pourrait conduire dans certaines zones à une fermeture du couvert, susceptible d'un impact négatif sur certains taxons protégés (conflit possible avec le règlement N2000 qui recommande la préservation des milieux ouverts et des dépressions dunaires).

DP

- **Projet Valoribois**

En 2016, PCN avait accepté d'intégrer le copil de Valoribois, un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME (AMI) ayant pour but d'améliorer l'approvisionnement des chaufferies du fond chaleur, tout en contribuant à la diminution des GES (gaz à effet de serre). Ceci devant se faire, dans un premier temps, par l'exploitation de peuplements abandonnés et/ou non viables économiquement pour les faire évoluer à terme en peuplements d'avenir sur des superficies augmentées. Le copil s'est réuni une première fois le 19 janvier 2017. Il y a été réaffirmé que « pour toutes les opérations réalisées dans le cadre de ce projet, l'impact sur l'environnement et les paysages sera pris en compte afin de respecter la biodiversité et la multifonctionnalité des espaces forestiers ». Les trois secteurs concernés (Loudunais, Civraisien, Saintongeais) comportent en effet des enjeux environnementaux importants (ZNIEFF types 1 et 2, Natura 2000, sites inscrits et classés). Une seconde réunion s'est tenue le 21 septembre. On nous y a présenté les diagnostics environnementaux et les fiches travaux (itinéraires d'enrichissement en chênes et autres feuillus, évitement de coupes rases, incitation à la régénération naturelle, selon les sites). L'animation sur le terrain se poursuit, essentiellement auprès des propriétaires, mais nous y sommes également invités.

MB

- **Certification Forestière**

Suite à la création de la région Nouvelle-Aquitaine, l'entité territoriale Poitou-Charentes de PEFC, qui faisait jusqu'alors partie de PEFC-Ouest, a été intégrée dans PEFC-NA fin 2016. Cependant, pour ce qui concerne les contrôles, nous sommes encore en période transitoire : en 2017, les contrôles effectués sur le territoire picto-charentais ont été faits par PEFC-Ouest, ceci pour des raisons de disponibilité des salariés. L'assemblée générale, qui s'est tenue à Angoulême le 12/05, a entériné un cahier des charges marqué par un renforcement des exigences, aussi bien à l'adhésion qu'en ce qui concerne les standards à respecter, même si cela ne va pas encore aussi loin que nous l'avons souhaité et proposé. L'année 2017 a surtout été marquée par le sujet des communes adhérentes à PEFC-NA, alors que leurs forêts ne sont pas soumises au régime forestier. Ce problème ne concernait que marginalement le Poitou-Charentes (1000 ha), comparativement aux Landes (10220 ha) et la Gironde (5500 ha). En dépit d'un recours de ces communes auprès du Conseil d'Etat, une décision d'exclusion a été prononcée par le dernier CA, conformément au souhait émis par le comité territorial Poitou-Charentes du 20/12. On peut considérer qu'il s'agit là d'un pas (timide?) vers plus de crédibilité, même si cela s'est en partie fait sous la menace d'ECOCERT.

MB

- **Le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB)**

L'élaboration du Programme Régional Forêt bois se poursuit (au niveau de la Nouvelle-Aquitaine) Il devrait être finalisé début 2019, pour une durée de 10 ans.
Nous y participons à travers plusieurs groupes de travail. (il y en a 9 au total, pris en charge par les différentes personnes ressources de FNE-NA). Il est à noter et à regretter que dans toutes ces réunions, les enjeux environnementaux sont le plus souvent furtivement énoncés plutôt que réellement pris en compte. Cette situation a conduit FNE-NA à envoyer un courrier au Préfet et au Président de Région, à la suite duquel une rencontre a été organisée avec la conseillère régionale en charge du dossier et la directrice-adjointe de la DRAAF qui a reconnu que les documents reçus des pilotes des groupes de travail ne prennent pas suffisamment en compte la dimension environnementale...

MB

- **Agriculture**

Un nouveau plan régional nitrates en Nouvelle Aquitaine a été préparé au cours de 4 réunions en vue de diminuer les nitrates dans l'eau. Malgré quelques avancées, il est fort à craindre que ce problème reste récurrent. Ce plan est à la signature du Préfet.
Gustave Talbot a pu assister aux Etats Généraux de l'Alimentation organisés par la Région et la Chambre Régionale d'Agriculture. Malgré les exemples présentés de circuits courts, productions locales, repas scolaires adaptés, la place des artisans et commerçants de proximité étant quasi inexistante, Nous n'avons pas senti d'évolution sensible de la production agricole prenant en compte les besoins sociétaux.

Pire, Gustave a été choqué par une prise de position de la Chambre d'Agriculture estimant que les besoins d'eau agricoles doivent être prioritaires ! ! …dans le droit fil des projets de « bassines », sur notre territoire, que contestent vigoureusement des associations diverses, les APNE en tête.

GT

- **Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale**

Cette commission étendue à la Région Nouvelle Aquitaine devait se réunir fin 2017, mais elle est reportée. Le problème de la Tuberculose Bovine est récurrent en sud Charente et Dordogne. La gestion de la faune sauvage, en particulier pour les blaireaux, n'est pas adaptée aux yeux des APNE, qui ont contesté les arrêtés préfectoraux. Dans l'attente d'un vaccin, des répulsifs près des terriers sont proposés.

GT

- **Protection phytosanitaire**

Colloques
Journée pesticides organisée par la FREDON à Bordeaux le 3 février 2017.
Table ronde "Biocontrôle" organisée le 23 mai, à Bordeaux, par la Chambre régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes, L'assistance était nombreuse, Pierre Guy jouait un rôle décalé pour questionner et tirer quelques conclusions des débats.

Activité Ecophyto régionale et CROS
Contrairement aux années antérieures, nous n'avons été ni consultés, ni invités. La nouvelle organisation des régions en Nouvelle Aquitaine, ne reconnaît que FNE NA semble-t-il; nous sommes de fait apparemment hors circuit. C'est, d'après Pierre Guy, un sujet à voir en interne pour faire circuler l'information.

Ecophyto 2 national
Le plan Ecophyto s'assoupit, le Nodu stagne, les réunions s'espacent.
Le Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (Cnopsav).
Pierre Guy y participe pour FNE, avec Claudine Joly en ce qui concerne la partie végétale. Il perdure et traite de sujets tels :
-les règlements européens (circulation des produits, passeports phytosanitaires européens, listes des dangers sanitaires prioritaires),
- la plate-forme d'épidémiosurveillance en santé végétale,
- les actualités sanitaires telles Xylella, dont certaines formes sont des maladies très graves pour la vigne, l'olivier (comme dans les Pouilles en Italie), nématode du pin, chancre doré du platane, charançon du rouge du palmier... Le Cnopsav est amené à traiter des ravageurs de l'abeille comme le frelon asiatique, pour lequel nous constatons plus de discours et d'interdictions que de propositions (le sujet est difficile, sans solution réellement pertinente à ce jour). Sont en jeu la protection des ruchers et la sauvegarde de l'entomofaune sauvage.
En parallèle existe le Comité national d'épidémiosurveillance (Cne) qui a traité des bulletins de santé du végétal, de la mutualisation et valorisation des données d'épidémiosurveillance et des projets de budget 2018.

Tous ces sujets sont techniques et ingrats, les enjeux pour la santé du végétal et la biodiversité sont considérables, cela mobilise la profession, les fredon et peu le monde associatif.

En conclusion,
Le changement climatique et la rapidité des transports terrestres et aériens multiplient l'arrivée et l'installation d'organismes nuisibles, invasifs en France. Le danger est grand, la coordination européenne est forte mais difficile, car s'opposent la libre circulation des produits et la nécessité d'en restreindre la circulation, à partir des zones d'infestation parasitaire comme les Pouilles en Italie ou la Corse. FNE est la seule APNE travaillant dans les commissions nationales et régionales à ce propos, mais les media préfèrent souvent interroger à la télévision... des associations comme "Générations futures", plus visibles et plus radicales dans leur propos.
Il y a une réelle prise de conscience des citoyens concernant les risques liés aux pesticides, mais si les professionnels agricoles et industriels sont ouverts à ces sujets, il n'en reste pas moins que l'usage des pesticides n'a pas diminué depuis 2008. La position de FNE est claire : il s'agit plus de réduire l'usage des pesticides que de limiter le nombre de molécules autorisées qui est prioritaire.

PG

- **Prise en compte de la continuité écologique à l'échelle des infrastructures routières du Poitou-Charentes**

Cette troisième phase constitue la dernière du programme. Outre la gestion de l'observatoire des collisions routières qui comptabilise désormais plus de 26 000 données au niveau régional, 80 points noirs ont été sélectionnés en Poitou-Charentes grâce à cet important jeu de données. Une expertise fine de ces secteurs a été engagée en 2016 au cours de laquelle différents critères ont pu être relevés. Ces derniers ont ensuite été analysés, menant à une hiérarchisation des tronçons routiers afin de prioriser les travaux à engager.
Il existe une certaine hétérogénéité dans le lot d'information au niveau régional, le département de la Charente-Maritime représentant à lui seul près de la moitié des données.
Au plan régional, 208 espèces de vertébrés sont concernées par les questions de mortalité. Ce chiffre est certainement sous-évalué car les espèces de petites tailles sont peu détectées, rarement déterminables et souvent rapidement collectées par les charognards. Plus de la moitié des données saisies correspondent à des collisions de mammifères .

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Région
Période	2000 – mai 2017				
Nb collisions	3 393	12 892	4 707	5 363	26 355
Nb d'espèces	100	175	121	122	208

Tableau 1 - Données de collisions routières par départements et en Poitou-Charentes.

Tous les groupes faunistiques de vertébrés, à savoir les amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères, sont représentés au moins une fois dans le top 10 régional (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). On dénote outefois une surreprésentation des mammifères. Cinq espèces figurent dans ce classement, contre deux d'oiseau, deux d'amphibien et une de reptile.
Le Hérisson d'Europe représente à lui seul 25 % des cas de collision et 44 % des données de mammifères. Cela tient au fait que les cadavres de hérissons sont moins charognés que les autres espèces, du fait de leurs piquants, et restent plus longtemps sur les voies circulantes. Ils sont par ailleurs facilement identifiables.
L'Effraie des clochers paie elle aussi un lourd tribut à la route. Cette chouette, facile à repérer du fait de son plumage blanc, représente près de 11 % des cas de collisions et 40 % des données d'oiseaux.

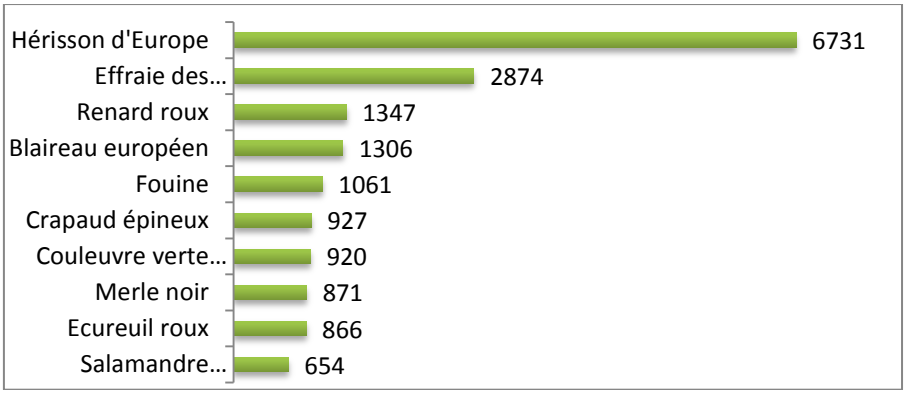

Figure 1– Liste des espèces les plus citées dans l'observatoire des collisions routières en Poitou-Charentes de 2000 à mai 2017 en nombre de cas de mortalité.

Les préconisations d'aménagements ont ensuite été discutées avec les services routiers concernés afin d'envisager notamment la question de la faisabilité technique des dispositifs imaginés.
Les routes départementales sont les principaux axes concernés, notamment en raison de leur proportion importante sur le territoire. Les conseils départements sont donc les interlocuteurs privilégiés pour les futurs aménagements de franchissement routier. Les quatre collectivités ont été contactées et un partenariat est déjà engagé à un degré plus ou moins important selon les départements. Cette concertation se poursuivra malgré la fin du présent programme, les collectivités ayant conscience de l'enjeu majeur de continuité écologique sur les linéaires routiers.
Des dossiers d'aménagements départementaux, constitués de 5 à 28 fiches synthétiques, sont désormais disponibles pour chaque département et permettent d'obtenir une vision claire des travaux à entreprendre pour les 5 à 10 prochaines années.
Ce projet, soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Europe (fonds FEDER) et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime, s'est poursuivi jusqu'en mai 2017. Des suites seront ensuite données au niveau départemental afin d'assister les services routiers dans les futurs aménagements en faveur de la faune.

A l'issue du programme régional, l'alimentation de l'observatoire des collisions reste crucial afin de poursuivre l'identification de points noirs et d'évaluer l'efficacité des futurs aménagements

VB

- **Programme pédagogique régional TVB**

Après une année de concertation orchestrée par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres entre les différents animateurs de Charente Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, LPO 17, LPO 86 et Vienne Nature, nous avons pu proposer ce programme à 22 classes de primaire et à 7 classes de collégiens.
Les élèves de ces classes ont en 5 séances pour les primaires et 3 séances pour les collégiens, découvert leur patrimoine naturel local et les dangers rencontrés par la faune qui y vit.
Le programme s'est déroulé de la façon suivante :
Une première séance a permis aux élèves d'établir un inventaire des espèces présentes sur la commune à l'aide de la recherche d'indices de présence (empreintes, crottes, restes de repas comme les pommes de pin rongées). Lors de ce temps de terrain, ils ont pu entrevoir les dangers rencontrés par les animaux en rentrant, le temps d'un jeu, dans la peau d'un hérisson (nourriture empoisonnée, voiture, dérangement hivernal, froid…).
Les enfants ont ensuite continué leur investigation sur un travail inter-séance avec l'enseignant sur des recherches scientifiques concernant les espèces proposées dans le programme (loutre, chevreuil, renard, merle, hérisson, truite, grand rhinolophe, alyte accoucheur…).
Leurs nouvelles connaissances leur ont permis d'être force de proposition lors de la deuxième séance pour construire un monde « idéal » pour ces espèces sur une maquette pédagogique réalisée à l'aide des dernières technologies (découpeuse laser en partenariat avec le Fablab de Parthenay et l'association la Beta-Pi). A la fin de la séance, un évènement perturbateur cause un souci aux espèces.
Les élèves ont dû réfléchir à des solutions pour y pallier.

Maquette pédagogique testée par une classe

Le fruit de leur imagination a été exposé lors de la troisième séance avec des solutions plus ou moins farfelues (ex : un feu rouge pour que les animaux puissent traverser la route). L'occasion également de leur présenter des solutions réalistes mais méconnues telles qu'écopont, écuroduc, crapoduc, passage à hérissons, passe à poissons.
Forts de la compréhension globale de l'enjeu de maintenir les corridors écologiques (trames vertes et bleues) pour permettre aux animaux de passer d'un réservoir biologique à un autre, les élèves ont proposé et construit des aménagements pour leur commune (hôtels à insectes, installation de nichoirs variés,

passage à hérissons, maintenir des haies, créer des murets pour accueillir crapauds et autres animaux, favoriser l'émergence de plantes sauvages…). Tout ce travail appuyé par l'expertise de l'ORE et du Graine Poitou-Charentes a été valorisé par des articles de presse et/ou des articles sur site web associatif, newsletter (ARB NA) et/ou revue associative.

BP

- **Rencontres naturalistes en Poitou-Charentes**

Les Rencontres naturalistes en Poitou-Charentes se sont déroulées les 10 et 11 février 2017 au CREPS à Vouneuil-sous-Biard (86). Cette première édition était co-organisée par Vienne Nature, la Ligue de Protection des Oiseaux de la Vienne, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Deux Sèvres Nature Environnement, Charente Nature, Nature Environnement 17, la LPO France, la Société Française d'Orchidophilie sous l'égide de Poitou-Charentes Nature.

Une campagne de communication a été déployée dès fin 2016 avec la mise en place d'une page Internet dédiée avec module d'inscription en ligne sur le site de PCN, la diffusion d'articles sur les sites des APNEs membres et dans leur circulaire, la distribution d'affiches et de programmes, l'envoi de mails aux adhérents des associations membres de PCN ainsi qu'à plus d'une centaine de partenaires, et enfin le passage d'annonces dans la presse écrite locale et lors de deux émissions radios (France Bleu Poitou et RCF).
La programmation de cette édition avait pour fil conducteur : « 20 ans d'actions pour la nature en Poitou-Charentes ! » avec des thématiques en lien avec les domaines du Connaître, Protéger, Sensibiliser.
Plus de **300 personnes** ont participé à ces **deux journées** pendant lesquelles ont été proposés 20 mini-conférences thématiques, 8 ateliers-découverte de techniques naturalistes, 10 expositions, 1 forum associatif ainsi qu'une soirée festive en l'honneur des 50 ans de Vienne Nature.

Salle comble pour les mini-conférences présentant les actions

PCN remercie à nouveau ses **partenaires** (notamment le CREN, l'ORE, le collectif de photographes naturalistes "Objectif Nat"') et les **partenaires financiers** de cette édition (Région Nouvelle-Aquitaine, Europe).

LO

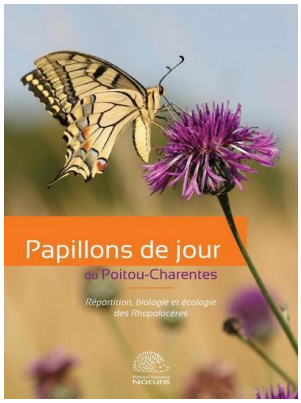

- **Edition - Connaissance des Lépidoptères diurnes de Poitou-Charentes**

Le livre « Papillons de jour du Poitou-Charentes » est sorti en août 2017

Les semaines suivantes ont été consacrées à la promotion et à la diffusion de cet ouvrage, fruit d'une magnifique dynamique associative.

Le tirage est de 2000 exemplaires.

820 livres étaient vendus à fin décembre 2017, dont la moitié grâce à une souscription auprès des bénévoles des associations membres de PCN.

OB

- **Grand rhinolophe et trame verte bocagère en Poitou-Charentes : étude des facteurs environnementaux influant sur la dynamique de la population**

RESULTATS :

Après les résultats très encourageants de 2016, la deuxième année de ce programme a également tenu ses promesses.
39 opérations de capture ont été réalisées sur 23 sites de l'ex région Poitou-Charentes, 3 en Gironde, 3 en Dordogne, 2 en Vendée, 2 en Corrèze, 1 dans les Landes et 1 dans le Maine-et-Loire. Précisons que les opérations de capture réalisées hors de l'ex Poitou-Charentes ont été menées entièrement bénévolement. Avec les captures réalisées en 2016, ce sont ainsi 40 sites qui ont été échantillonnés jusqu'à présent (cf. Figure 2 ci-dessous).

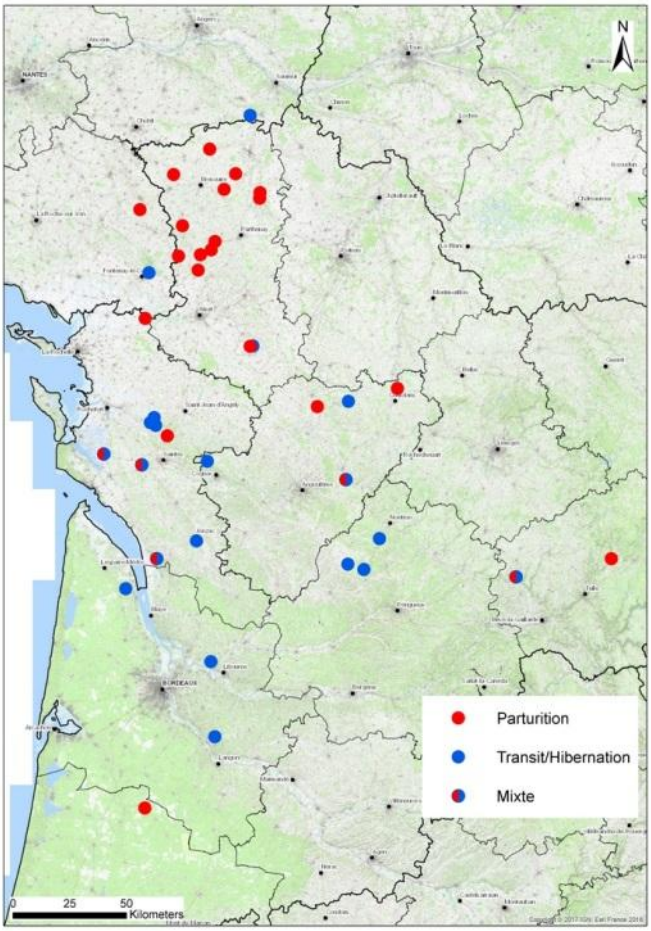

Figure 2 : Localisation des sites échantillonnés en 2016 et 2017

Ces captures se sont déroulées au printemps, en été (fin de période d'allaitement) et à l'automne à l'aide d'un ou plusieurs « Harp-Traps » (Cf. Figure 3 ci-dessous).

Figure 3 : Harp-Trap installé devant une sortie de colonie - Sophie DECLERCQ

Ces opérations ont permis la capture de 3 882 chauves-souris de 17 espèces dont 1 567 Grands rhinolophes.
Pour mémoire, en 2016, 3 992 chauves-souris avaient été capturées dont 1 077 Grands rhinolophes.
En 2017, tous les Grands rhinolophes ont été marqués à l'aide d'un transpondeur quand leur état physiologique le permettait. Ainsi s'ajoutent, aux 730 Grands rhinolophes marqués en 2016, 1 450 individus marqués en 2017.

Au total, 2 180 Grands rhinolophes sont aujourd'hui marqués à l'aide d'un transpondeur selon la répartition géographique ci-dessous (principalement dans les colonies de parturition des Deux-Sèvres) :

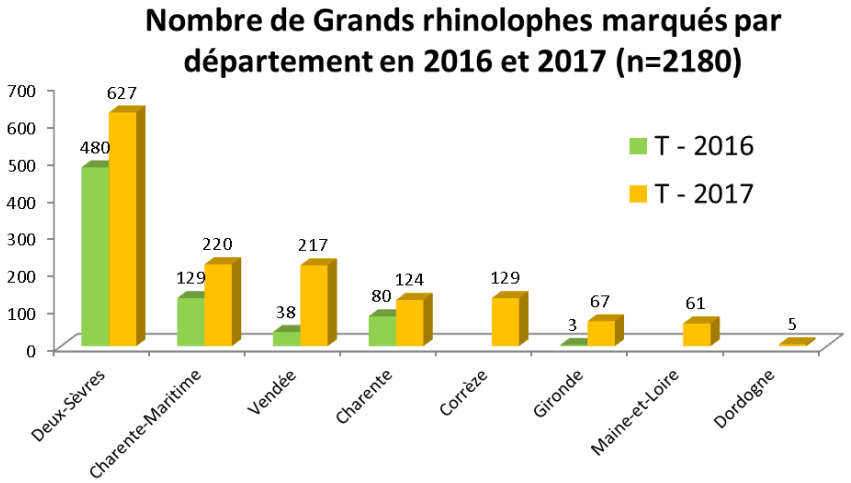

Figure 4 : Nombre de Grands rhinolophes transpondés en 2016 et 2017 par département (n=2180)

L'effort de capture et de marquage des individus s'est accentué en 2017, principalement suite aux premiers résultats des analyses génétiques réalisées par les équipes du CBGP/INRA de Montpellier qui ont démontré qu'il n'existait aucune structure génétique au sein de la population étudiée. Autrement dit, il existe une grande richesse allélique entre les colonies et que cette richesse est homogène (toutes les colonies présentent une diversité génétique importante). Il existe donc un fort brassage de la population et ce à grande échelle géographique (au moins du Maine-et-Loire aux Landes et de la Charente-Maritime à la Corrèze) !
Cet élément constitue donc une très bonne nouvelle quant à la santé de notre population. Cependant, nous ne savons toujours pas où se situent les limites de cette population, ce qui pour des questions de conservation est primordial. Des partenariats ont ainsi été engagés avec d'autres chiroptérologues en France et à l'étranger afin de collecter des échantillons génétiques à grande échelle et ainsi cerner les contours de la population. A ce jour, des échantillons transmis par des chiroptérologues basques-espagnols ont permis de conclure que la population présente de l'autre côté des Pyrénées était très différentes de la nôtre, c'est un premier élément de réponse…

Ainsi, seul le transpondage et les contrôles nous permettront de savoir comment les individus utilisent les sites et le paysage au sein de la zone d'étude (centre-ouest de la France).
Concernant les individus marqués en 2016 (n=730), 466 ont déjà été contrôlés, soit près de 64 %. Pour les individus marqués en 2017 (n=1450), 615 ont déjà été contrôlés, soit 42,4 %.

Au total, ce sont donc 1 081 Grands rhinolophes qui ont déjà été contrôlés, soit 49,5 % ! Ces contrôles représentent plus de 25 500 données !

Ces résultats sont bien sûr très positifs et même exceptionnels pour des mammifères volants, d'autant plus quand on connaît l'aire géographique d'étude, aujourd'hui très étendue.

Un autre volet majeur de ce projet concerne l'étude du paysage et principalement des travaux de modélisation réalisés par le CEBC/CNRS-ULR permettant d'imaginer, à partir de modèles mathématiques validés sur le terrain, l'utilisation du paysage par les Grands rhinolophes. Ces modèles permettent ainsi de travailler à grande échelle sur les connectivités paysagères et les trames vertes et bleues.
Un premier modèle devrait être prochainement publié et s'est basé sur une étude d'une colonie témoin de Charente-Maritime où des Grands rhinolophes ont été suivis par radiopistage en 2016 et 2017. Ces données de radiopistage ont été confortées par des données acoustiques, suite à un important échantillonnage, à l'aide d'enregistreurs automatiques, afin de déterminer les distances entre éléments fixes du paysage constituant des discontinuités paysagères pour les animaux. Nous avons ainsi pu déterminer que les Grands rhinolophes ne franchissaient plus que moitié moins des haies distantes de 50m.
Ce modèle de connectivité appliqué à l'ensemble de la région (et au-delà) permet d'établir des cartes. On observe toutefois que certains corridors semblent privilégiés, comme la vallée de la Boutonne, permettant de connecter les Deux-Sèvres à la Charente-Maritime !

PERSPECTIVES :

L'année 2018 constitue la dernière année de ce programme débuté en 2016. Elle n'est cependant qu'à son début et les premiers résultats mais aussi les nombreux partenariats initiés avec le monde de la recherche nous conduiront courant 2018 à déposer un nouveau projet auprès de nos financeurs (DREAL et Région Nouvelle-Aquitaine, fonds FEDER).
En 2018, les captures, les prélèvements et le marquage individuel vont donc se poursuivre, au sein de l'ex région Poitou-Charentes et au-delà (Pays-de-la-Loire, Limousin, Aquitaine, etc.). Afin de progresser sur les aspects génétiques, des captures seront aussi organisées en Auvergne et en Camargue et des prélèvements sont sollicités dans de nombreuses autres régions de France ainsi qu'à l'étranger.
L'objectif est bel et bien de définir désormais quelle est l'échelle géographique à prendre en compte pour mettre en place une stratégie cohérente de conservation du Grand rhinolophe.
Aussi, afin de valoriser le travail colossal réalisé, un projet de film est en cours avec les étudiants de l'IFFCAM de Ménigoute…

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier très chaleureusement les 158 participants qui sont venus nous prêter main forte sur les opérations de terrain en 2017, portant à 232 personnes le nombre de participants entre 2016 et 2017 !
Un grand merci également aux collègues et amis des départements et régions limitrophes qui contribuent fortement à l'ampleur que prend ce programme aujourd'hui !

Nous remercions également les partenaires financiers (DREAL et Région Nouvelle-Aquitaine, fonds FEDER) pour leur soutien très important et les partenaires scientifiques de ce programme et notamment Jean-Baptiste PONS & Dominique PONTIER de l'université de Lyon, David PINAUD du CEBC/CNRS-ULR, Nathalie CHARBONNEL, Maxime GALAN, Anne LOISEAU, Laure BENOIT & Orianne TOURNAYRE du CBGP/INRA de Montpellier.

MLN

- **Connaissance, évaluation et valorisation de la biodiversité de la haie**

Ce programme pluriannuel (2015- mars 2018) cofinancé par la Région et les fonds européens FEDER, coordonné par la LPO Vienne sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, a pour objectif une meilleure compréhension des facteurs qui peuvent influencer la biodiversité des haies à partir d'un échantillon de cent haies sélectionnées dans tout le Poitou-Charentes. Plus précisément, ce sont les oiseaux, les chauves-souris, les papillons diurnes et les reptiles qui sont étudiés. Il est mis en œuvre par la LPO, le GODS, NE17, Charente Nature, DSNE et Vienne Nature. En 2017, l'inventaire reptiles a été réalisé (les autres avaient été effectués en 2016) et des animations grand public et à destination des professionnels (agriculteurs, communes) ont été organisées pour faire connaître les résultats de cette étude. De façon synthétique, les haies qui accueillent le plus de biodiversité sont celles âgées d'au moins dix ans, constituées d'arbres et d'arbustes, situées dans un milieu de type bocager, c'est-à-dire riche en haies et en surfaces herbacées.

SF

- **Les oiseaux en hiver : dynamisation du réseau bénévoles et rédaction d'un cahier technique**

Après une phase de terrain réalisé pendant 4 hivers de 2009 à 2013, les associations de la région Poitou-Charentes continuent à rédiger les 250 monographies des oiseaux présents entre le 1er décembre et le 31 janvier. Chaque monographie est relue par chacune des structures qui ont continué à se mobiliser pendant l'hiver pour poursuivre l'acquisition de connaissances avec le Suivi Hivernal des oiseaux communs initié par le MNHN. Des concours photographiques ont mobilisé de nombreux bénévoles qui permettront d'illustrer le futur document.

FM

- **Atlas des Sauterelles, Grillons et Criquets de Poitou-Charentes**

L'année 2017 a marqué la fin des campagnes de terrain menées dans le cadre de l'atlas des Orthoptères. Une fois de plus, la mobilisation naturaliste est à la hauteur de nos espérances, puisque 18 657 données de terrain ont été collectées. Les différents coordinateurs départementaux ont également profité de cette dernière phase d'inventaire pour archiver les quelques données historiques (manuscrit d'inventaire des collections orthoptériques nationales réalisé par Kruseman en 1982, par exemple) qui avaient pu leur échapper jusque-là. Ces nouvelles remontées d'informations permettent de disposer aujourd'hui d'une base de 107 453 données régionales comprises entre 1841 et 2017. Parmi elles, 104 794 sont des données contemporaines (2010-2017), essentiellement collectées dans le cadre de l'atlas.

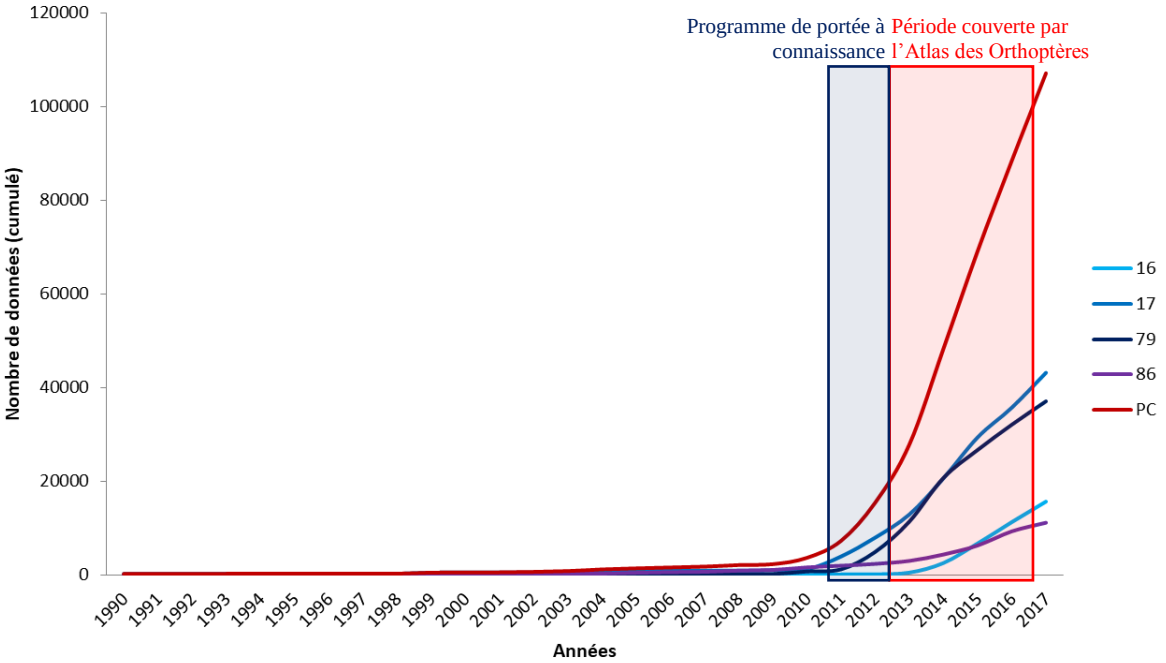

Figure 5 : Courbe d'évolution annuelle du nombre de données régionales depuis 1990

Les associations de Poitou-Charentes Nature disposent alors d'un recul sans précédent sur la répartition et le statut des différentes espèces d'Orthoptères sur leur territoire. Cette connaissance est d'ailleurs actuellement mise à contribution de l'élaboration de la Liste rouge régionale des Orthoptères, dont la finalisation est prévue pour la fin du premier trimestre 2018. Les données de répartition de chaque taxon permettent désormais de les confronter individuellement aux critères de l'UICN.

Une formation régionale a été organisée les 26 et 27 août 2017 sur l'île d'Oléron, en Charente-Maritime. Afin de marquer cette dernière année de prospection et d'anticiper le projet de publication de l'atlas des orthoptères, il a été choisi d'associer l'ASCETE (ASsociation pour la Caractérisation et l'ETude des Entomocénoses), structure nationale référente pour la connaissance des orthoptères et d'étendre à 2 jours cette manifestation :

- samedi 26 août (journée ouverte aux coordinateurs départementaux de l'atlas des orthoptères) : journée d'échanges avec l'ASCETE autour de l'atlas des orthoptères du Poitou-Charentes / participation à l'Assemblée Générale de l'ASCETE / prospections communes (Poitou-Charentes Nature / ASCETE) sur l'île d'Oléron ;

- dimanche 27 août (journée ouverte aux coordinateurs et bénévoles) : formation régionale proprement dite sur la Baie de Gatseau (sud de l'île d'Oléron). Aide à l'identification sur le terrain par les coordinateurs départementaux, administrateurs et adhérents de l'ASCETE.

D'ici la fin du mois de mars 2018 (correspondant à la fin de la dernière phase du Contrat d'Objectif), une monographie type sera finalisée et toutes des figures (cartes de répartition, graphiques phénologiques) seront produites, avec le concours technique de l'Agence Régionale pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, afin d'amorcer l'important travail de rédaction à venir. Ce dernier donnera lieu à la publication de 2 cahiers techniques, dont la parution est prévue pour la fin 2019.

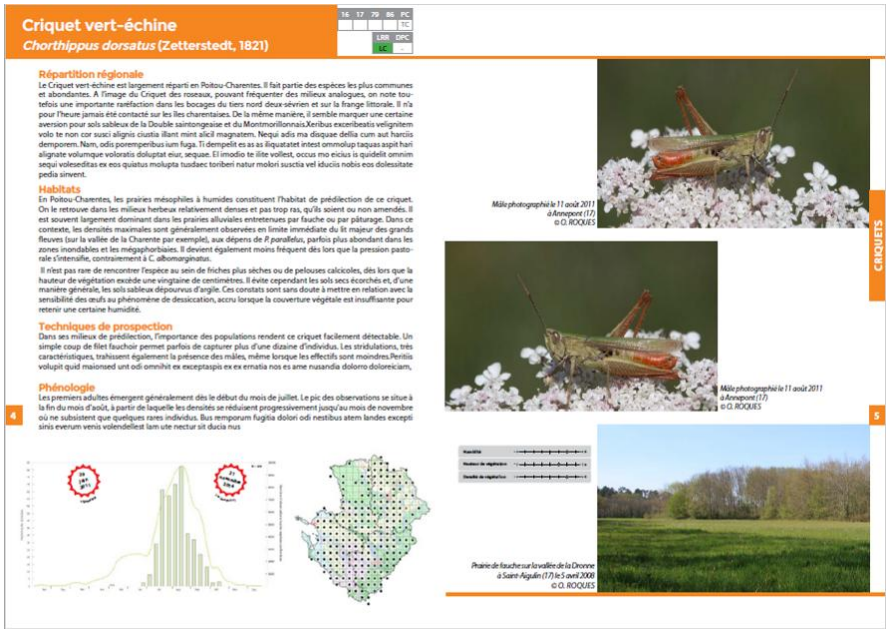
Criquet vert-échine
Chorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)

Répartition régionale

Habitats

Techniques de prospection

Phénologie

CRIQUETS

OR

- **Atlas des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes**

L'objectif de ce projet est de publier l'atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes, 20 ans après l'atlas préliminaire. La coordination technique régionale est assurée par Deux-Sèvres Nature Environnement et la coordination administrative régionale par Poitou-Charentes Nature.

Plus de 62 000 observations ont été récoltées de 1990 à 2015. Avant le début de ce projet de réactualisation de l'atlas, ce sont 21 taxons d'Amphibiens qui sont connus en Poitou-Charentes, plus 3 taxons introduits. Chez les Reptiles, 13 espèces sont connues plus 2 introduites et 4 espèces de tortues marines. Les actions ont été entreprises dès le mois de janvier 2017 avec des prospections de terrain et le lancement de l'animation du réseau de bénévoles et d'observateurs.

Formation régionale sur la RNR

D'autres actions d'animation et de formation ont suivi jusqu'en juin. La formation régionale 2017 s'est déroulée le 13 mai au sein de la Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins, à Saint-Marc-la-Lande. 2017 est l'année où le plus d'observations de reptiles ont été transmises avec 5 029 témoignages rapportés sur l'ensemble des 4 départements (en date du 1er décembre 2017). Également, 9 001 observations d'Amphibiens ont été réalisées et partagées en 2017, dont la redécouverte du Triton alpestre en Vienne et la confirmation de la présence du Triton ponctué en Deux-Sèvres.

Si nous avons une bonne vision de la répartition des espèces les plus communes, il reste à réaliser des recherches sur les espèces plus rares dont certaines subissent un déclin marqué ces dernières dizaines d'années. Des recherches spécifiques seront menées dans les années à venir afin de mieux évaluer le statut de conservation de ces espèces, de confirmer les zones de présence connues, voire de rechercher ces espèces sur des zones de présence potentielle.

L'atlas des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes est financé par la Région Nouvelle Aquitaine, le FEDER Poitou-Charentes et la DREAL Nouvelle Aquitaine.

FD et AB

- **Enquête sur 3 mammifères protégés : le Muscardin, le Campagnol amphibie et la Crossope aquatique**

Ce programme régional, réalisé grâce au soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et de l'Union Européenne (FEDER) piloté par Vienne Nature sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, a débuté en avril 2017, afin de mieux connaître l'aire de répartition de ces trois micromammifères protégés et souvent mal connus. L'objectif est d'établir, après trois ans de suivi, une carte de répartition la plus complète possible pour chaque espèce, mais également de pouvoir caractériser les types de milieux dans lesquels elles sont présentes dans l'ex-région Poitou-Charentes. Ces informations permettront une meilleure prise en compte dans les mesures de gestion et de conservation.
Ayant des écologies différentes, les recherches ont demandé d'établir des protocoles distincts, présentés ci-dessous :

Le Muscardin est un micromammifère arboricole appartenant à la famille des Gliridés (comme le Lérot et le Loir), qui possède un pelage brun-roux lui valant le surnom de « rat d'or ». C'est une espèce difficile à observer ; par contre, elle laisse derrière elle différents indices qui trahissent sa présence. Pour essayer d'en connaître un peu plus sur sa répartition en Poitou-Charentes, le protocole mis en place avait pour but de rechercher des noisettes rongées dont certaines sont typiques du Muscardin et de trouver des nids d'été que fait le Muscardin au niveau des ronciers, des haies…
Des nids ont été trouvés en 2017 en Deux-Sèvres et en Charente-Maritime. Des noisettes rongées par le Muscardin ont également été trouvées en Deux-Sèvres, en Vienne (1 seule station) et en Charente.

Le Campagnol amphibie est une espèce discrète inféodée aux milieux aquatiques. Il laisse des traces de sa présence si l'on sait où regarder. Ainsi, le protocole de recherche consiste à parcourir un linéaire de berges, aux abords de ruisseaux, étangs ou zones humides, pour relever les crottiers caractéristiques de cette espèce, qui ont été trouvés dans les 4 départements en 2017.

La Crossope aquatique, comme les deux dernières espèces, est une espèce très discrète. Son observation directe (à vue) est très délicate. Le protocole d'étude choisi pour inventorier cette espèce est basé sur l'installation de pièges à crottes et à poils, une méthode qui présente l'avantage de ne pas nécessiter la capture de l'animal. En 2017, chaque département de l'ex-région Poitou-Charentes a disposé des pièges sur 40 tronçons de cours d'eau, soit pas moins de 1 600 pièges à crottes et à poils installés sur l'ensemble du territoire régional. Nous n'avons, à ce jour, pas encore de résultats sur la présence ou l'absence de cette Musaraigne aquatique. Les échantillons sont en attente d'un envoi en laboratoire pour analyse génétique courant 2018.

Ces inventaires seront reconduits en 2018.

Cette action est réalisée grâce au soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et de l'Union Européenne (FEDER).

LT

- **Médiation, information et de conservation de l'Alyte accoucheur en Poitou-Charentes**

La seconde phase de ce programme régional de Poitou-Charentes Nature coordonné techniquement par DSNE avec la participation de Vienne Nature, Charente Nature et NE17 s'est achevée début 2017.
Il avait pour objectif de mettre en place un programme d'information, de sensibilisation, de suivi et de conservation de l'Alyte accoucheur dans la région, avec le soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine et des fonds européens FEDER.
De nombreuses observations ont été transmises, ce qui a permis une très forte amélioration des connaissances sur la répartition de l'espèce. Les actions de communications se poursuivront également dans les années futures, grâce notamment au projet d'atlas des Amphibiens du Poitou-Charentes. De même, des actions de conservation se poursuivent et des mesures sont en projet localement (notamment avec la ville de Melle).

BF

- **Elaboration de la Liste rouge de la faune, de la flore et de la fonge menacées en Poitou-Charentes**

L'année 2017 a vu l'édition et la mise en ligne du chapitre « Reptiles et Amphibiens » de la Liste rouge du Poitou-Charentes, programme coordonné par PCN et la LPO. Cette liste a été rédigée par Deux-Sèvres Nature Environnement (Amphibiens) et Nature Environnement 17 (Reptiles) avec l'expertise des associations locales Charente Nature, Vienne Nature et la LPO, ainsi que des experts de la Société herpétologique de France, des Réserves naturelles du Pinail, de Moëze-Oléron et d'Yves, et également le Centre d'études et de soins pour les tortues marines de l'Aquarium de La Rochelle. Cette liste a fait l'objet d'une labellisation par le comité français de l'UICN et a été validé par le CSRPN. Comme pour d'autres groupes faunistiques, le constat est alarmant, avec 50% des espèces de reptiles menacés (catégories CR, EN ou VU) ou quasi-menacés (catégorie NT) et 53% des amphibiens menacés ou quasi-menacés. Les chapitres « Mammifères » (coordonné par Vienne Nature), « Oiseaux » (LPO), « Lépidoptères rhopalocères » (DSNE) et « Odonates » (Charente Nature) ont été rédigés ou actualisés en 2017 et doivent prochainement être labellisés, validés puis édités par le service édition de la LPO.

EB

- **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF)**

La troisième phase de l'inventaire permanent des ZNIEFF du Poitou-Charentes a été menée par l'ensemble des associations de protection de la nature, en collaboration avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) et le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) du Poitou-Charentes. Le secrétariat scientifique de l'inventaire est assuré par la LPO et le CBNSA et PCN assure la coordination financière du programme. A raison de dix zones actualisées et d'une création par département, ce sont donc plus de 40 sites qui ont été travaillés en 2017. Les données d'espèces et d'habitats déterminants ont été actualisées afin de maintenir la fraîcheur des informations ; certains contours de zones ont également fait l'objet de modifications afin de retranscrire l'évolution de l'intérêt local de la zone et l'amélioration des connaissances. En parallèle de ce travail, plusieurs réunions ont été programmées à l'initiative de la DREAL Nouvelle-Aquitaine afin de rechercher une harmonisation des méthodes d'inventaire des ZNIEFF à cette nouvelle échelle géographique et administrative et proposer au CSRPN une méthode de validation des actualisations et créations de zones.

EB

- **Programme LIFE et Plan National d'Action Grande Mulette**

La **Grande Mulette Margaritifera auricularia** est un bivalve d'eau douce classé comme **espèce en danger critique d'extinction** au niveau mondial selon l'UICN. Plusieurs rivières du Poitou-Charentes abritent encore cette espèce menacée de disparition (Charente, Dronne, Vienne, Creuse). La Grande mulette a fait l'objet d'un Plan National d'Actions en 2012 qui a permis d'élaborer un **LIFE+** (Conservation of the Giant Pearl Mussel in Europe, LIFE13 BIO/FR/001162) depuis 2014. Le PNA et le **LIFE+** sont animés et portés par l'Université François-Rabelais de Tours. Le Conseil Départemental de Charente-Maritime est un bénéficiaire associé au Life+. Poitou-Charentes Nature et Vienne Nature ont participé en 2017 au comité de pilotage qui a eu lieu à Chinon. Lors de ce comité de pilotage, un point sur les actions du PNA, ainsi que les premiers résultats du Life ont été présentés (recherche de poisson-hôtes, bilan de la répartition de l'espèce …). Vienne Nature a pu présenter l'action qu'elle mène sur cette espèce dans le département de la Vienne dans le cadre du contrat territorial Vienne Aval. La journée a été conclue par une visite du centre d'élevage, dont la vocation est de pouvoir aboutir à la réintroduction de l'espèce dans les cours d'eau.

https://life.univ-tours.fr/le-projet-life-grande-mulette/le-projet-life-grande-mulette-490104.kjsp

MG

- **Rapportage des données naturalistes de Poitou-Charentes 2013-2017**

Dans le cadre du rapportage que doit effectuer la France auprès de l'Union européenne tous les 5 ans sur l'état des espèces classée au titre des directives Habitats et faune-flore, Poitou-Charentes Nature s'est vue confier par la DREAL Nouvelle-Aquitaine la mission de collecter les données de ses associations membres sur ces espèces bien ciblées, afin de les transmettre à l'OAFS, chargé de les faire remonter au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). Nous avons bénéficié pour cela de l'aide de l'ARB Nouvelle-Aquitaine pour l'harmonisation et la mise en conformité technique des données ; les données ont été transmises à l'échelle 10x10 km, avec une espèce par maille et par an.

bf

❷ EAU

L'hiver 2016-2017 n'a pas permis une reconstitution normale des ressources en eau pourtant très attendue après la sécheresse 2016. L'année 2017 commença ainsi avec un très bas niveau des ressources. La pluviométrie du printemps et de l'été, bien que significative, n'a pas permis de compenser le déficit, les niveaux des rivières et des nappes sont restés au-dessous de la normale.
Les arrêtés-cadre n'ont pas évolué en conséquence, et c'est donc sans surprise que le scénario de rivières asséchées a été observé.
Relancés en 2015 avec l'instruction sur les « projets de territoire », les projets de réserves ont explosé…

Nous avons animé une commission eau le 23 juin pour coordonner les informations et les actions dans les départements.

- Les **réunions et actions externes**

Le 11 janvier nous nous sommes retrouvés à Bordeaux pour un séminaire interne animé par FNE-Adour Garonne.

- Nous avons participé à la concertation sur la politique de l'eau en Nouvelle-Aquitaine lancée le 28 avril 2017 à Bordeaux, et suivie d'ateliers à Bordeaux, Limoges et Poitiers.
- Pour compléter notre participation aux ateliers, nous avons contribué à l'écriture d'un document commun et partagé avec la Fédération des Pêcheurs, l'UFC-Que Choisir, et INPACT, passage obligé d'un positionnement de FNE Nouvelle-Aquitaine sur la thématique de l'eau en Nouvelle Aquitaine.
- Nous sommes maintenant en attente de la définition de la politique de l'eau en Nouvelle-Aquitaine initialement prévue au mois d'octobre 2017, puis en mars 2018, et maintenant repoussée en juin.
- Nous avons participé à une dizaine de réunions ou interventions diverses : représentation de la nouvelle confédération FNE Nouvelle Aquitaine sur les nitrates et sur l'eau, séminaire organisé par FNE-Midi Pyrénées, participation aux ateliers sur les pesticides dans le cadre du PRSE 3.
- Nous avons participé à l'Assemblée du RPDE le 30 novembre.

- Sur la **qualité de l'eau** :

Le Poitou-Charentes se distingue toujours des bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne, comme région très touchée par les nitrates et les pesticides. L'objectif du « bon état » des eaux en 2015, pourtant très bas devant tous les autres sous-bassins, est loin d'être atteint en 2017. Nous avons participé :
Aux Comités de pilotage relatifs au programme RE-SOURCES dans les départements, dont le Comité de pilotage des captages de St Hippolyte et de Coulonge en Charente Maritime. C'est le principe de prévention qui prévaut en tentant la réduction des nitrates et des pesticides à l'amont des captages d'eau potable. Nous pouvons toutefois noter que les résultats sont longs à venir.
- Le 9 janvier 2017 à Montagne (33) nous avons participé à un deuxième atelier « Pesticides » faisant suite à la journée de définition du PRSE3 à Bordeaux et à Poitiers. Nous avons aussi participé au lancement du PRSE3 le 11 juillet à Angoulême.

- Le 20 janvier fut une journée sur les perturbateurs endocriniens, organisée par l'ARS.

- Sur la **gestion quantitative de l'eau,** nous avons participé :

- Aux commissions locales de l'eau du SAGE Charente, ainsi qu'à plusieurs commissions techniques et géographiques.
- A la commission locale de l'eau du SAGE Boutonne, Clain …
- Nous avons suivi les réunions départementales relatives à la gestion de l'eau (Observatoires de l'eau, réunions sécheresse et autres concertations),

JB

- **Bassin Boutonne : le SAGE Boutonne et son projet de territoire**

En début d'année, le bureau de CLE s'est réuni pour ajouter au projet de territoire une action consistant à informer les irrigants non adhérents à l'ASA Boutonne, que s'ils n'y adhèrent pas, ils n'auront plus que 1000 m^3 d'eau en 2021 à l'application des volumes prélevables. Heureusement, le préfet de Charente-Maritime l'avait demandé, sinon 120 petits irrigants auraient eu la surprise en 2021.
Il est annoncé la réorganisation de la compétence de l'eau et de la mise en place de la compétence GEMAPI…

Le tableau de bord du SAGE Boutonne est présenté en CLE Boutonne le 23 juin 2017, qui ne semble pas satisfaire non plus l'agence de l'eau qui demande une simplification…. La situation étant très critique à ce moment, nous redemandons qu'on réfléchisse à des indicateurs de suivi pertinents car les seuils actuels ne répondent pas à l'objectif d'anticipation et de gestion des crises.
L'étude GEMAPI Boutonne : le SYMBO devient Syndicat mixte ouvert d'études et de travaux, en trainant l'intégration de quatre syndicats existants.
En 2017 il y a eu 2 comités techniques du projet de territoire : les actions sont virtuelles : la plupart sont des études à venir… sans aucune garantie que l'action puisse suivre, quelques-unes sont déjà abandonnées…
L'Agence de l'Eau ne devrait pas pouvoir s'en contenter pour financer la seule vraie action prévue : le projet de 24 réserves de substitution sur la Boutonne Charente-Maritime porté par le SYRES (syndicat départemental pour la maîtrise d'ouvrage des réserves d'eau agricole pour tout le département).
Le projet est à l'enquête publique jusqu'au 19 mars, on nous promet des « groupes de travail » entre la fin de l'enquête publique et la prise de l'arrêté préfectoral… ? Depuis 15 ans que nous dénonçons les incohérences, les mensonges de ce projet surdimensionné, qui est passé 3 fois en CLE sans qu'il y ait la moindre concession sur les volumes, les seuils de remplissage, la mutualisation des projets individuels etc… que peut-il se passer dans la courte période réglementaire entre une enquête publique et la rédaction de l'arrêté autorisant le projet ? Décidément, la Boutonne sera toujours « un cas à part » !

CD

- **SAGE Thouet**

Anne-Marie Rousseau a repris le flambeau de la précédente CLE,

- Dans le cadre des dossiers présentés à la CLE, elle a réalisé une analyse concernant "la Réserve Irrigation de pommiers à Argentonnay" et signalé un certain nombre d'incohérences ou manques, dont l'absence de prise en compte "du bien commun" et l'incidence sur les nappes phréatiques locales.
- Lors du premier COPIL du Contrat Territorial de Gestion Quantitative Thouet (28 juin 2017), PCN a contesté l'étude faite par la Chambre d'Agriculture, la seule démarche présentée en terme de besoin en eau étant " la nécessité de réserves d'eau pour l'irrigation". Etude très "légère" sans argumentation chiffrée autre que des pseudo besoins d'irrigation. Pas d'alternative. Démarche pipée d'avance par la FNSEA qui siégeait manifestement
- Lors de la réunion de la CLE du 4 avril 2018, questionnée par le dossier de "la Fontaine de Son", Anne-Marie a voté contre le PROGRAMME RE-SOURCES , "malgré la présentation des actions qui apparaissaient ambitieuses et dynamiques, car il y avait contradiction entre les chiffres annoncés et ceux qui pourraient être attendus en terme d'amélioration de la qualité de l'eau" (problème du simple volontariat du monde agricole céréalier dont on connaît le faible engagement)
- Pour la nouvelle installation de la CLE, ça "suit son cours.

Il est annoncé la réorganisation de la compétence de l'eau et de la mise en place de la compétence GEMAPI…

AMR & BF

❸ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **Plan de Développement Régional Rural (PDRR)**

Depuis le 1er janvier 2015 les régions ont en charge la gestion des fonds européens. Le PDRR a été approuvé par l'Europe en fin d'année 2015. PCN et ses associations ont donc participé à la mise en place des Mesures Agro Environnementales Système et aux MAE localisées, soit en tant que partenaire des opérateurs, soit en étant elles-mêmes opératrices. Depuis la création de la Région Nouvelle Aquitaine, la volonté de rapprocher les 3 PDRR se concrétise en 2017.
Dans le même temps, des aides particulières pour l'adaptation des exploitations agricoles à la compétitivité ont été mises en œuvre (investissements, diversifications, transformation à la ferme, vente directe….). Le choix des dossiers a privilégié l'emploi, l'autonomie, l'économie d'énergie et des intrants (pesticides en particulier) et surtout les nouvelles installations d'agriculteurs. Les associations sont également concernées par les Infrastructures Agro Environnementales (mares, haies, murets, arbres isolés….). Le plan 2018 vient d'être approuvé par la Région.
A souligner le retard des paiements aux agriculteurs et aux associations. Ce retard n'a pas été totalement comblé en 2017, créant des problèmes de trésorerie aux uns et aux autres. Compte tenu du succès de cette politique, pour les années à venir il reste peu de crédits disponibles, en particuliers en Limousin et Poitou-Charentes.

- **LGV TOURS-BORDEAUX**

→ Equipe salariée

Cette mission a été assurée par plusieurs salariées : Agnès Boyé, Laura Ollivier, Clémentine Dentz et Moea Lartigau.
Agnès Boyé, Laura Ollivier et Clémentine Dentz ont quitté la structure pour de nouveaux horizons. Nous les remercions chaleureusement pour tout le travail accompli et pour avoir apporté à la structure leurs compétences.

→ COSEA

PCN a assuré la coordination des actions de mise en place des mesures compensatoires jusqu'en juillet 2017. Les associations membres de PCN traitent de manière directe avec COSEA depuis cette date. Les temps communs de coordination se sont traduits en 2017 par : 5 réunions du comité de pilotage LGV PCN et 3 réunions COSEA-PCN. PCN a par ailleurs participé à des comités de pilotage spécifiques aux mesures compensatoires, animés par COSEA, ainsi qu'à des réunions du Conseil Scientifique et Technique du CREN, quand l'ordre du jour concernait des documents d'orientation et de gestion de sites de compensation LGV.

En 2017, pour les projets de conventionnement, 4 nouveaux sites de compensation pour l'avifaune de plaine et 9 pour les espèces des milieux boisés, humides et ouverts, ont été expertisés par les associations membres. S'y ajoutent 23 diagnostics de sites acquis, dont la gestion est confiée au Conservatoire d'espaces naturels.

Concernant les mesures d'accompagnement, l'installation des nichoirs par COSEA, en lien avec le GODS et la LPO 86, a été réalisée pour deux espèces d'oiseaux : la Chevêche d'Athéna en Deux-Sèvres sur le Secteur de Pliboux et la Bergeronnette des ruisseaux sur le secteur de la vallée de la Vonne en Vienne.

Enfin, PCN, Vienne Nature et la LPO86 ont été auditionnées auprès de la commission d'enquête du Sénat afin de donner leur point de vue sur la mise en place de la doctrine « Eviter, Réduire, Compenser » lors de la construction de la LGV SEA, de réaliser un bilan sur les mesures compensatoires, tant sur leur nature que sur leur bonne mise en place. Enfin, une question sur la place et le rôle de l'Etat dans ce projet a été soulevée.

→ LISEA

En 2017, certains suivis engagés les années antérieures se sont poursuivis :
- Mares de compensation
- Fonctionnalité des ouvrages de transparence écologique pour les chiroptères et les amphibiens.
- Impacts de la LGV SEA et évaluation de l'efficience des mesures compensatoires sur l'avifaune de plaine.
- Population de Sonneur à ventre jaune (16)
- Cistude d'Europe sur deux étangs en Charente-Maritime (17)
- Mesures compensatoires du site acquisition de Sainte-Soline (79)

De nouveaux suivis ont par ailleurs été menés :
- Mesures compensatoires du site acquisition du Bois du Touchand (86), Bocage de Chaunay (86), Pelouses de Chardonchamps (86), Prairies de Vouharte (16)
- Mesures d'accompagnement Nichoirs à Chevêche d'Athéna, Gîtes à Chiroptères.

PCN a participé au Comité de suivi de l'Observatoire environnemental LISEA du 16 mai, durant lequel les résultats du suivi de la transparence des ouvrages pour les chiroptères et de l'Avifaune de plaine, ont pu être valorisés.
PCN a également animé 5 réunions avec LISEA afin de déterminer les suivis à mettre en œuvre et de réaliser des bilans des actions menées.

Il faudra encore plusieurs années de suivis afin de conclure de la pertinence et de l'efficience des mesures compensatoires mises en place pour la conservation des espèces. Néanmoins, les quelques années de recul permettent de tirer quelques premières conclusions sur certains suivis (cas de la transparence des ouvrages pour les chiroptères, sonneur à ventre jaune et Cistude d'Europe). Les prochains suivis des sites en acquisition et en conventionnement bénéficieront du retour d'expériences des suivis des sites réalisés en 2017.

Gîte à chiroptères occupé par une pipistrelle sp. (17), suivi depuis 2017

GT et MLU.

❹ ENVIRONNEMENT (divers)

- **Conférence régionale santé et autonomie (CRSA) Nouvelle-Aquitaine**

F.N.E. Nouvelle Aquitaine est membre titulaire de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (C.R.S.A.) et de la Commission Spécialisée de Prévention (C.S.P.).
L'élaboration du Plan Régional de Santé (P.R.S.) ayant pris du retard en raison des changements organisationnels de l'an passé, il a été demandé aux membres des commissions de travailler en urgence, pour respecter les délais. En juin 2017, le nouveau gouvernement souhaitant intégrer les nouveaux éléments stratégiques de sa politique de santé dans le P.R.S. a imposé un report. Le document définitif sera présenté pour consultation officielle au cours du premier trimestre 2018.
En quoi consiste le Plan Régional de Santé 2018-2028 :
- il fixe le cadre d'actions de tous les acteurs de santé et organise l'offre de soins sur son territoire ;
- il est composé de trois documents : le Cadre d'Orientation stratégique qui organise et priorise les objectifs ; le Schéma Régional de Santé, ce document unique couvre l'ensemble du champ de la santé et intègre les objectifs opérationnels ; le Programme Régional relatif à l'accès, à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies.
Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale, des conseils territoriaux de santé ont été constitués dans chaque département. Vienne Nature est par exemple membre titulaire du collège « Protection de l'Environnement ».
En conclusion, si l'objectif premier du Plan Régional de la Santé est le développement de la prévention et la promotion de la santé, sa traduction au quotidien reste modeste.

MLR

❺ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

- **Festival de Ménigoute**

La conférence organisée par Poitou-Charentes Nature le 30 octobre 2017 dans le cadre du Festival International du Film Ornithologique, en partenariat avec RCF Poitou et avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, a eu pour thème les sols.
Cette conférence-débat « La prodigieuse vie des sols », animée par Michael Lahcen, journaliste de RCF, s'est déroulée en 2 parties de 45 min enregistrées pour diffusion radiophonique :
Au cours d'une première partie, **Nathalie CASSAGNE**, enseignant-chercheur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, a fait un exposé en abordant principalement l'enjeu agroécologique important que représente la biodiversité du sol pour permettre une agriculture performante et durable.,

La deuxième partie de la conférence a permis des échanges avec d'autres intervenants : **Jean-Claude BEVILLARD**, copilote du Pôle Agriculture de FNE, **Pierre-Marie MOREAU**, coordinateur de Terre de liens Poitou-Charentes, et **Jean-Luc FORT**, de la Chambre Régionale d'Agriculture.

Environ 110 personnes ont assisté à la conférence. À noter que l'utilisation de la salle Romane, située en centre-bourg, permet de confirmer années après années un public d'une centaine de personnes.

Poitou-Charentes Nature a également tenu un stand pendant la durée du festival. Un grand merci à toutes les associations membres et bénévoles qui ont permis cela.

OB

- **Dispositif d'alerte sur les enjeux de biodiversité**

La plate-forme utilisant les données associatives ainsi que les données d'autres partenaires du RPAPN (CBN Sud-Atlantique, CRPF…) a été poursuivie dans le cadre du RPAPN : rappelons que ce « dispositif d'alerte » doit permettre en particulier aux élus de pouvoir déterminer facilement les enjeux en terme de biodiversité sur des sites où ils envisageraient des aménagements. Selon les inventaires élaborés par les associations à proximité, selon les zones de protection ou d'enjeu (Arrêté de protection de biotope, ZNIEFF…) des messages alerteront les élus sur les précautions à prendre.
La subvention de la Région sur ce dossier a permis de financer le travail des groupes thématiques sur la définition de zones tampon, des espèces à prendre en compte, etc.

BF

- **Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP)**

Le SINP est géré conjointement par l'État et la Région. La mise en œuvre a été confiée à l'Observatoire Régional de l'Environnement qui anime le Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel. Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique est chargé de la maîtrise des données flore, fonge et

habitats naturels (une convention cadre a été élaborée entre le CBNSA, PCN et ses associations adhérentes). PCN est chargée de la maîtrise des données faune. PCN et ses associations ont donc adhéré au SINP.
La compilation de toutes ces données permet de créer une plate-forme sur le site de PCN (sa gestion en étant confiée à l'ORE) donnant ainsi accès, dans un cadre maîtrisé, aux données de chacune des associations adhérentes. Avec la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, fusionnant l'ORE et l'ARBA au premier janvier 2018, la DREAL souhaite confier la gestion du SINP à l'OAFS (Office Aquitain de la Faune Sauvage) et au CBNSA pour la flore et la fonge, en coordination avec ARB. Plusieurs réunions se sont tenues, mais le projet n'est pas encore abouti.

GT

❻ RELATIONS EXTÉRIEURES

- **Représentation et travaux au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER)**

2017 a été pour Marie Legrand la seconde et dernière année de participation au CESER de la région Nouvelle Aquitaine au titre de PCN. Elle est membre de la commission littoral et de la section « veille et prospective ». Elle a particulièrement travaillé sur le rapport d'auto saisine relatif à la qualité des eaux littorales en utilisant en particulier le travail collectif de la CEDD fait en 2015. Ce rapport très complet sur la qualité des eaux littorales, qui a connu un vif succès, a été présenté en juin lors d'une réunion plénière du CESER par Dominique Chevillon ; il l'a ensuite présenté en divers lieux de la région.
Au sein de la section « veille et prospective », Marie Legrand a contribué au rapport « faire territoire(s) » présenté en octobre. Elle a réalisé une dizaine de fiches d'enquêtes sur des expériences originales en Poitou Charentes, Gironde ainsi qu'à Sfax en Tunisie et Gussing en Autriche ; ces deux dernières par des échanges de mails avec les acteurs locaux.
Notre représentante a participé à un groupe de travail en fin d'année sur la situation des mineurs non accompagnés migrants en Nouvelle Aquitaine.
Marie Legrand salue l'élection de Dominique Chevillon comme Président du nouveau CESER constitué début 2018 avec une réduction des effectifs et une plus grande féminisation. La nouvelle et unique représentante de PCN, qui travaillera en lien avec ses collègues des autres associations membres de FNE NA, Clarisse Pinel (Limousin Nature Environnement) et Pierre Davant (SEPANSO) est désormais Isabelle Loulmet, issue de Charente Nature. Nous avons entrepris ensemble des échanges concrets pour la transmission d'expérience au CESER.

MLD

- **Conseil Régional**

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs prolongée fin 2015 pour 2 années supplémentaires, 2016 et 2017, avait permis de limiter le travail consacré à la préparation des projets pour 2017.
Pour les actions 2018, plusieurs réunions ont été organisées avec les associations membres, pour une présentation finale à la Région encore plus anticipée que les années précédentes, fin septembre.
L'enveloppe budgétaire a été scindée et répartie entre PCN et la LPO, qui a souhaité porter elle-même les projets ornithologiques à l'échelle Poitou-Charentes comme en Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de sa réforme de fusion sur la nouvelle région.

BF

- **Services de l'État**

Compte tenu de la création de la Région Nouvelle-Aquitaine, les administrations se sont réorganisées sur l'ensemble de ce territoire. La DREAL a son siège à Poitiers et la DRAAF à Limoges, avec des services dans les autres anciennes régions. Malgré cela, les diverses réunions et contacts entraînent des temps de déplacement conséquents.

GT

- **Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement (Ifrée)**

C'est la dernière année de fonctionnement de la structure sur la base des anciennes conventions de partenariat avec la Région, donc avec une forte incertitude pour l'avenir et beaucoup de temps passé à négocier la suite. C'est aussi d'une façon très générale une année de redémarrage des projets avec les collectivités dans le domaine qui concerne l'Ifrée.
Sur le plan de l'activité, trois moments forts en fin d'année pour l'Ifrée autour de la concertation et de la question de l'appropriation des enjeux de production d'énergies renouvelables par les territoires et leurs habitats.
En octobre, une première journée de travail dans le cadre d'un atelier des solutions avec le COPTEC sur l'appropriation des énergies renouvelables (ENR) par les citoyens ; il y a eu de nombreux participants à cette réunion.

Début novembre, deux jours de réalisation d'un « médiathon », sorte de hackathlo, toujours sur la question des ENR et de leur appropriation, en partenariat avec la DREAL et la Région.
Fin novembre, dans les locaux de la Région à Poitiers, l'organisation des 2e rencontres nationales COMEDIE (COncertation, MEDIation, Environnement) avec une centaine de participants.

MLD

- **Observatoire régional de l'Environnement (ORE)**

Marie Legrand, Présidente de l'ORE, a été représentante de PCN de juin 2015 à décembre 2017.
L'année 2017 est celle de la construction, selon la volonté régionale, de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine, l'ARB NA, en fusionnant l'ORE et la petite agence régionale de la biodiversité d'Aquitaine, l'ARBA. L'ARB NA est constituée officiellement le 26 septembre 2017. Plusieurs associations de PCN se mobilisent l'été 2017 pour être membres de l'ARB NA, pour proposer des administrateurs. De très nombreuses réunions pour élaborer les statuts, faire se rencontrer les équipes et les administrateurs de l'ORE et l'ARBA se sont tenues dès janvier 2017 et ceci plusieurs mois. Les coups tordus n'ont pas manqué de la part, en particulier, d'un administrateur de l'ARBA. L'arrivée de Michel Hortolan comme administrateur à la suite de la démission de Catherine Tromas est très salutaire pour l'ORE. Marie Legrand ne croit pas en l'efficacité de la gouvernance choisie, celle de l'ex ARBA avec sept collèges. Une AGE de dissolution de l'ORE s'est tenue le 7 décembre. L'ensemble de l'équipe des salariés a été maintenue conformément aux engagements des élus régionaux référents ; le siège social est celui de l'ex ORE à Chasseneuil du Poitou.

MLD

- **Confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA)**

Notre confédération, dans sa deuxième année d'existence, est montée en puissance (+ 35 % d'activités) et est reconnue dans le paysage régional. Elle commence à prendre à son compte des contrats d'objectifs qui concernent des associations de tous les territoires, comme le Plan Régional d'Action pour les chiroptères. Deux autres contrats sont en préparation. Avec FNE, une journée de formation à l'agro-écologie a été organisée au siège de LNE, très intéressante, avec plus de 25 participants. Compte tenu du succès, d'autres journées sont en projet dans d'autres lieux.

GT

- **France Nature Environnement**

PCN a participé à la vie de FNE, et de ses réseaux tout au long de l'année. Etant seul à l'AG, Gustave Talbot n'a pu utiliser que 10 voix sur les 16 qui nous sont attribuées. D. L'Hostis, fatigué, n'a pu diriger cette AG. Le Compte de Résultat 2016 est négatif, des financements de partenaires ayant fait défaut. La campagne électorale de la Présidentielle n'a pas permis à la Ministre d'être présente. La charte fédérale revisitée a été approuvée à l'unanimité, moins 10 abstentions. Constat a été fait de la lenteur de la transition écologique. La motion finale faisant état du refus de la politique du Front National n'a pas été adoptée par l'AG. Le CA de FNE a élu un nouveau Président en la personne de Michel Dubromel.
Gustave Talbot a aussi participé à 2 conférences des Présidents, permettant de faire le point sur les actions menées par les fédérations régionales. Des réflexions ont été menées sur les moyens d'augmenter la notoriété de notre fédération nationale et de notre réseau, plus de 3 000 associations, 800 000 adhérents. La société civile connaît peu les actions de FNE, contrairement à d'autres mouvements.
L'Université d'été de fin juin avait pour thème « écologie et justice sociale » et notre Président a pu participer aux débats forts intéressants.
Gustave Talbot a aussi participé à 2 réunions du réseau « biodiversité ». Malgré la COP 21, il nous faut rester vigilants quant à sa concrétisation. Le réchauffement climatique n'est pas encore enrayé.

GT

- **Directeurs des associations FNE**

Bruno FILLON a participé aux deux réunions du groupe directeurs de FNE les 8 et 9 juin à Etables sur Mer et les 9 et 10 novembre à Paris. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger entre directeurs ou coordonnateurs sur des problématiques communes mais aussi de travailler sur des stratégies nationales.
Une nouvelle directrice de la communication et du plaidoyer FNE, Catherine Hurtut, était présente, prenant la suite de Benoît Hartmann qui avait décidé de cesser ses fonctions à FNE.
Ces rencontres sont complétées par des réunions téléphoniques régulières.

BF

- **Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD)**

La CEDD continue d'adhérer via PCN au Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine.

BF

❼ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION

- **Vie associative**

Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine a rejoint Poitou-Charentes Nature en cours d'année, devenant la 13e association membre, mais l'OPIE Poitou-Charentes a été dissoute en décembre pour ne devenir qu'une simple délégation régionale de l'OPIE nationale, ramenant le nombre à 12.

La LPO Vienne a aussi été absorbée (fusion-absorption) par la LPO France en fin d'année 2017.

BF

- **Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif**

Agnès Boyé et Laura Ollivier ont rempli leurs missions respectives jusqu'en juin pour Agnès et juillet pour Laura.

Nous leur renouvelons nos remerciements.

Clémentine Dentz a terminé son congé sabbatique d'un an et a repris le flambeau en septembre.

Elle a décidé de tenter une nouvelle expérience dans le Sud-est au sein du Groupe Chiroptères de Provence.

Clémentine quittant ses fonctions début décembre, Moéa Lartigau a été recrutée début novembre, afin d'assurer un tuilage et prendre un relais efficace.

OB

- **Réunions**

Six conseils d'administration se sont tenus durant l'année, ainsi que cinq réunions de bureau en février, avril, août, octobre et décembre.

BF

- **Radio RCF Poitou**

En partenariat avec la radio RCF Poitou, Poitou-Charentes Nature a renouvelé la série d'émissions, diffusées quotidiennement durant les 2 mois d'été.

2017 a été l'occasion d'aborder une nouvelle thématique : « **Eau - Sol - Air ».**

Une série d'une quarantaine de courtes interviews (7 min) a été diffusée chaque jour des 9 semaines des vacances d'été 2017 par RCF Poitou et proposées aux autres radios du réseau RCF, avec comme sujets : Eau ; Sols ; Air ; Aspect philosophique, poétique, spirituel des trois éléments ; Situation, problèmes et solutions ?

OB

- **Presse**

PCN a surfé sur la vague de l'actualité pour diffuser deux communiqués de presse en 2017 : le premier « *Stockage de l'eau : réserves sur les projets* » en juillet, en lien avec les multiples projets de réserves dites « de substitution » en Deux-Sèvres et en Vienne ; le second, « *Bruit de la LGV : des nuisances prévues par les associations* » suite aux plaintes répétées des riverains après la mise en service de la ligne à grande vitesse début juillet, accessible en intégralité sur le site internet de Poitou-Charentes Nature.

BF

- **Site internet**

Le travail de refonte du site internet PCN a été terminé comme prévu en 2017.
La mise en ligne de la nouvelle version du site a été effectuée en septembre, tout en conservant l'adresse de la version précédente.
Il est consultable sur : http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/

OB

Poitou-Charentes Nature

Union des associations de protection de la nature en Poitou-Charentes
représentante régionale de France Nature Environnement.

14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine le Comte
☎ : 05 49 88 99 23

pc.nature@laposte.net
http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr

• **Le Bureau au 31 décembre 2017** :
Président : Gustave TALBOT
Vice-Présidents : Alain BOUSSARIE (Charente Nature), Bruno TOISON (Nature Environnement 17), Jean-Louis JOLLIVET (Vienne Nature), Klaus WALDECK (Deux-Sèvres Nature Environnement).
Trésorière : Jacqueline AJER
Secrétaire : Thierry MICOL

• **Les salariés au 31 décembre 2017** :
Bruno FILLON : organisation, gestion de l'association, représentation (temps plein)
Olivier BOURGEOIS : secrétariat-comptabilité : (temps plein)
Moea LARTIGAU : coordonnatrice LGV et chargée de mission contrats d'objectifs (temps plein)

• **Les associations membres au 31 décembre 2017 :**
Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, LPO France, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, SFO (délégation Poitou-Charentes Vendée), SOS Rivières Environnement, Union Régionale des CPIE, APIÉEE (Association de Protection, d'Information d'Étude de l'Eau et son Environnement), Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine.

• **Adhérents** (indirects) au 31 décembre 2017 : minimum 10 000 avec les associations locales affiliées

Poitou-Charentes Nature remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2017

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement NOUVELLE-AQUITAINE

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en Poitou-Charentes
Fonds Européen de Développement Régional

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE